

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 07 mars 2025

Le sept mars deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 mars 2025.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Franck LAURAIRE, Monsieur Damien MALIGE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Thomas DEVAUD

ABSENTS représentés avec procuration:

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

**OBJET: Programme travaux 2025 - Forêt sectionale de l'Estivalet
DE_2025_009**

Madame la Maire

Expose au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire en 2025 de programmer des travaux en forêt sectionale de l'Estivalet. Le montant estimatif du programme 2025 présenté par l'Office National des Forêt – Agence de Lozère est de 5 610 € HT.

Il s'agit des opérations suivantes dans la parcelle 3.r:

-Fourniture de 400 plants de douglas.

-Fourniture de 150 plants de cèdre

-Fourniture de 75 plants de châtaignier

-Fourniture de 75 plants de tilleuls divers

-Mise en place des 700 plants

-Fourniture et mise en place de 150 protections individuelles sur 50 % des plants de châtaigniers, cèdres et tilleuls.

-Fourniture et application de répulsifs sur les plants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve ce programme dans son intégralité

Inscrit la somme correspondante au budget 2025, soit 5 610€ HT.

Sollicite le Conseil Départemental de la Lozère pour l'octroi d'une aide au taux maximum possible (dans la limite de 50%) sur les natures de travaux éligibles, au titre des mesures d'aide en faveur des forêts des collectivités.

Demande à l'Office National des Forêts de proposer son devis pour la réalisation des travaux.

Date de transmission de l'acte: 17/03/2025
--

Date de reception de l'AR: 17/03/2025

048-214800898-DE_2025_009-DE

A G E D I

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Donne toute délégation à Madame la Maire pour signer tous les documents relatifs à leur exécution.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le :


17 MARS 2025
17 MARS 2025

La Maire,
Colette ROUQUET.


48140

Date de transmission de l'acte: 17/03/2025
Date de reception de l'AR: 17/03/2025
048-214800898-DE_2025_009-DE
A G E D I